

## **BCTG Avocats structure une offre « Economie du sport » en accueillant François Lhospitalier**

**Paris, le 18 avril 2025 –BCTG Avocats renforce ses activités au service des acteurs de l'écosystème sportif avec l'arrivée de François Lhospitalier.**

Fort d'une expérience de plus de 25 ans en tant que directeur juridique dans les secteurs du sport, des médias, des télécoms et de la tech, François Lhospitalier a pour mission, aux côtés d'Augustin Nicolle, de structurer et développer une nouvelle offre globale dédiée à l'économie du sport au sein du cabinet.

François Lhospitalier intègre BCTG en qualité d'Of Counsel. Il apporte une expérience significative dans l'accompagnement des organisations sportives (fédérations, ligues, clubs, sportifs, organisateurs d'événements, équipementiers, diffuseurs, sponsors, agences de marketing sportif, sportechs, eSport, fonds d'investissement, collectivités locales). Son expertise couvre un large spectre de problématiques juridiques : contrats de sponsoring, infrastructures sportives, droits TV, billetterie, et compliance... etc.

Avant de rejoindre BCTG Avocats, François Lhospitalier a occupé les fonctions de Secrétaire Général de Paname 24, la joint-venture réunissant cinq des plus grandes agences françaises de production événementielle, en charge des cérémonies d'ouverture des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Il a également exercé en tant que Directeur juridique & conformité de la Fédération Française de Tennis (FFT), où il a supervisé les enjeux juridiques de Roland-Garros et déployé un programme de compliance et de gestion des risques. Il a été membre du Comité d'éthique de la Fédération Française de Golf, et siège actuellement au Comité directeur du Stade Français.

*"Dans mes fonctions de Directeur Juridique je souhaitais être accompagné par un cabinet qui connaisse parfaitement notre business et nos structures, compétent dans les principales pratiques du droit des affaires : corporate, social, commercial, concurrence, propriété intellectuelle, technologies et données personnelles. C'est cette approche globale transversale au plus près des acteurs et de leurs enjeux notamment de régulation et de gouvernance, que je me réjouis de développer avec les équipes du cabinet », déclare François Lhospitalier.*

Avec cette arrivée, BCTG Avocats consolide son positionnement stratégique sur le marché du sport et marque une forte ambition, notamment dans le contexte post JO de Paris 2024 et pré JO Alpes 2030. Déjà présent auprès d'acteurs incontournables du secteur, le cabinet ambitionne de devenir le partenaire privilégié de l'écosystème sportif.

*« La transversalité et la connaissance des métiers de nos clients sont l'ADN de BCTG. Nous avons la capacité d'apporter des solutions opérationnelles à nos clients, sur toutes leurs problématiques*

*juridiques. S'agissant des acteurs de l'économie du sport, le track record du Cabinet, associé à la connaissance parfaite de cet écosystème par François, doit nous permettre de devenir rapidement un des cabinets de référence de ce secteur. C'est un vrai projet de cabinet, qui suscite clairement l'enthousiasme et l'implication de nombreux collaborateurs BCTG ! », ajoute Augustin Nicolle.*

### **Éléments bibliographiques**

Diplômé d'un Master 2 en droit des affaires de l'Université Paris Cité et d'un Master 1 en droit privé de l'Université Panthéon-Assas, François Lhospitalier a commencé sa carrière en tant que juriste chez Microsoft avant de rejoindre Orange, puis Avanquest Software en tant que Directeur juridique, Virgin Mobile et Altice France. Il a également exercé en tant que Directeur juridique & conformité de la FFT. Depuis 2022, il était Secrétaire Général de Paname 24, société en charge de l'organisation des cérémonies d'ouverture de JOP de Paris 2024. Il a été membre du Comité d'éthique de la Fédération Française de Golf, et siège actuellement au Comité directeur du Stade Français.

### **Contact presse**

Avocom : Charlotte Vier / Pauline Marolleau

ch.vier@avocom.fr / p.marolleau@avocom.fr

Tel : +33 (0)1 48 24 60 54

### **A propos de BCTG Avocats**

BCTG Avocats est un cabinet français spécialisé en droit des affaires, en conseil et contentieux, composé de soixante avocats, dont quinze associés. Fondé en 1971, le cabinet regroupe l'ensemble des expertises en droit des affaires et propose une offre « full services » : M&A/Private Equity, droit social, propriété intellectuelle, IT/Data, concurrence et distribution, contentieux, droit public des affaires, droit pénal des affaires et droit bancaire. Il est spécialisé dans les domaines des énergies, des sciences de la vie, des industries, du retail/luxe, du digital, de l'agroalimentaire, du sport, des infrastructures et de la culture, des loisirs, de la banque et des assurances. Les équipes accompagnent leur clientèle en France et à l'étranger dans l'ensemble de leurs problématiques, grâce à une excellente connaissance de leurs métiers et une sensibilité aux enjeux de l'économie actuelle.

Site : [www.bctg-avocats.com](http://www.bctg-avocats.com)

Retrouvez le cabinet sur [LinkedIn](#)